

---

**Nombre de membres**

**en exercice:** 14

**Présents :** 10

**Votants:** 10

**Séance du 10 octobre 2016**

L'an deux mille seize et le dix octobre l'assemblée régulièrement convoquée le 3 octobre 2016, s'est réunie sous la présidence de Gaston STOCK, Maire

**Sont présents:** Gaston STOCK, Christian ROHRBACH, Maurice HOLTZINGER, Isabelle MULLER, Eddy ROHRBACH, Pierre LEININGER, Pierre PAPKA, Renée MARTIN, Valérie CHRISTOPHE, Franck ROHR

**Représentés:**

**Excuses:** Patrick JITTEN, Joëlle NUSSBAUM, Martine JAMANN, Vincent MARCHAL

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Christine BOOS (Droit Local : article L. 2541-6 et 7 du CGCT)

---

**Objet: ONF : programme des travaux d'exploitation et état prévisionnel des coupes pour 2017 - 2016 DE 06**

Le conseil municipal prend connaissance du programme d'exploitation des bois pour 2017 composé de l'état de prévision des coupes et de l'état de répartition des bois façonnés en contrat d'approvisionnement et ventes publiques proposé par l'Office National des Forêts. Après en avoir délibéré, et étant donné qu'il reste encore du bois invendu en forêt de l'exercice précédent et au vu de la faible demande, décide de réduire le volume de bois d'industrie et de bois de chauffage et de limiter les coupes aux commandes réceptionnées ; décide de réduire également le bois d'oeuvre car un lot de 2015 est resté invendu et qu'il n'est pas raisonnable de couper trop de bois et de le laisser dépérir en forêt faute d'acheteurs. Monsieur le maire est autorisé à signer le programme réajusté ainsi que le devis à intervenir.

**Objet: Fixation du prix du bois de chauffage - 2016 DE 07**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de fixer le prix de vente du bois de chauffage pour la campagne 2016-2017 comme suit :

Bois en stères : 60 € HT le stère de hêtre

Bois B.I.L. : 46 € HT le m3 de hêtre

Tout le bois est débarqué en bordure de chemin.

**Objet: Demande de WAGNER BOIS d'augmentation du volume de bois à façonner - 2016 DE 08**

Le conseil municipal prend connaissance d'une lettre de demande de l'entreprise WAGNER BOIS de Weyer qui sollicite l'augmentation du volume de bois à façonner.

En effet, compte tenu du nombre de famille passant commande de bois de chauffage, l'attribution d'un volume de 100 m3 par la commune en 2014 s'avère insuffisante.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, étant donné qu'il s'agit d'une entreprise locale, que la demande existe et que la vente de volume de bois à façonner est plus rentable pour la commune que la vente de bois façonné, décide d'augmenter le volume consenti à l'entreprise WAGNER BOIS de 50 m3 par an.

**Objet: Demande de subvention du club de gymnastique de Weyer - 2016 DE 09**

Monsieur le Maire communique au conseil municipal une demande du club de gymnastique de Weyer visant à obtenir une aide financière pour l'acquisition de matériels pour un montant de 839,50 € permettant l'exercice de leur discipline.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de lui octroyer une subvention de 500 € qui sera imputée à l'article 6574 du budget 2016.

#### Objet: Demande de subvention pour ravalement de façade - 2016 DE 10

Le conseil municipal,

Vu la délibération n° 2014-DCM-04-09 du 14 avril 2014 fixant le barème des subventions communales allouées dans le cadre des opérations de ravalement de façades,

Après délibération, décide d'accorder une subvention de 325 € (65 m<sup>2</sup> x 5€) à Mr et Mme GRUSSI pour leur habitation du 28 rue principale. Cette dépense sera imputée à l'article 6574 du budget 2016.

#### Objet: Demande de cession de six logements HLM par DOMIAL : garanties d'emprunts - 2016 DE 11

Monsieur le Maire expose :

DOMIAL a demandé l'autorisation de vendre six logements sis 11 à 16 rue de l'église à WEYER.

Conformément aux dispositions de l'article L 443-7 du code de la construction et de l'habitation, M. le Préfet du Bas-Rhin sollicite l'avis du conseil municipal quant à ce projet et au maintien de la garantie accordée par la commune de Weyer à hauteur de 50 % pour le prêt de la Caisse des Dépôts et Consignations d'un encours actuel de 301 293,48 € (contrat n°1051179) et à hauteur de 100 % pour le prêt de la Caisse des Dépôts et Consignations d'un encours actuel de 79 883,71 € (contrat n° 1047773).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable quant à la vente de ces six logements et de maintenir la garantie accordée pour les deux emprunts souscrits auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, sous réserve que le produit de la vente serve à les rembourser par anticipation. Le conseil municipal précise en outre qu'en tout état de cause, les emprunts ne seront plus garantis lorsque les immeubles construits à l'aide de ces emprunts auront été vendus.

#### Objet: COMMUNICATIONS ET DIVERS - 2016 DE 12

##### **Demande de passage sur l'usoir communal**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'une demande de M. et Mme ROSER qui envisagent de déposer une déclaration préalable à travaux sur leur habitation dans la rue des Suisses en vue d'aménager une porte de garage dans une dépendance mais qui nécessite l'enlèvement par la commune de quelques plantations présentes sur l'usoir qui se trouve devant la future entrée. Cette modification leur permettrait de garer deux véhicules dans le bâtiment ce qui n'est pas le cas actuellement. Le conseil se prononce favorablement sur cet arrangement d'autant plus que le caractère d'usoir est bien de pouvoir être utilisé par les propriétaires mais sans aliénation.

##### **Projet de périscolaire**

Monsieur Pierre PAPKA attire l'attention des membres du conseil municipal sur les multiples demandes concernant la mise en place d'une structure périscolaire en particulier pour la prise du déjeuner. Une vingtaine de demandes auraient été recensées. Monsieur le Maire lui répond que l'idée de l'aménager dans la salle polyvalente d'Eschwiller serait caduque étant donné l'absence de mise aux normes du bâtiment tandis qu'à priori, M. le Maire d'Eywiller se montrerait réticent à tout projet de ce type sur sa commune. M. PAPKA propose l'utilisation à cette fin du foyer socio-éducatif, ce à quoi M. le Maire répond que les locaux sont inadaptés pour l'accueil d'une vingtaine d'enfants. Cependant, il propose au conseil de constituer une commission chargée de mener une étude permettant de connaître les retours d'expériences d'autres communes ayant mis en place un tel service ainsi qu'un projet financier de façon à pouvoir l'envisager. Mesdames et Messieurs Valérie CHRISTOPHE, Isabelle MULLER, Pierre PAPKA et Pierre LEININGER se portent volontaires pour intégrer cette commission.

##### **Point lecture : dynamiser et diversifier l'offre**

Madame Valérie CHRISTOPHE informe le conseil municipal de projets qui ont été menés dans d'autres communes visant à dynamiser et diversifier l'offre de leur point lecture.

Elle ajoute que celui de Weyer s'essouffle un peu, que deux bénévoles viennent de quitter le groupe et qu'il est nécessaire de revoir l'impact que pourrait avoir cette structure au sein du village.

Elle propose même que ce lieu puisse devenir en quelques sortes un trait d'union entre les associations locales qui pourraient l'utiliser pour promouvoir leurs offres d'activités, pour faire connaître leurs

manifestations, etc... voire que ce lieu puisse devenir un carrefour de renseignements même administratifs, voire avec l'accès internet.

Concrètement et à peu de frais compte tenu de la grande quantité de livres dont dispose le point lecture qui en a reçu don de la population, elle projette l'aménagement de "casiers à livres" en libre accès dans des endroits insolites comme dans un abri-bus de la route de Drulingen et celui de la cour d'école. Madame MULLER propose même l'aide de l'association "les petites mains créatives" dont elle est la présidente pour la réalisation de ce projet.

### **Rencontre des instituteurs d'hier et d'aujourd'hui**

Monsieur Pierre PAPKA informe le conseil municipal qu'à l'occasion de la fête patronale, l'association "WEYER : HISTOIRE, MEMOIRE et PATRIMOINE" organise une rencontre entre les instituteurs ayant exercé jusque dans un passé lointain à Weyer ainsi que ceux plus récents, agrémentée d'une exposition photo et une exposition de matériel scolaire ancien. Cette manifestation aura lieu le 6 novembre prochain, à l'Espace de l'Isch entre 14h et 19h avec vente de café, gâteaux et buvette. Toute la population est bien entendu la bienvenue. Ce sera l'occasion d'évoquer quelques beaux souvenirs du passé pour les uns tandis que les plus jeunes pourront découvrir l'univers scolaire de leurs aînés.

### **Droit de préemption urbain**

Monsieur le Maire communique au conseil municipal les décisions prises dans le cadre de la délégation qui lui a été consentie par délibération du 14 avril 2014.

- décision n° 2016\_DEC\_05 : De ne pas faire usage du droit de préemption urbain pour le projet d'acquisition de l'immeuble cadastré en section 11 wolfsbruehl parcelle 132 d'une superficie totale 14a73 ca